



Appui au Développement Intégral
et à la Solidarité sur les Collines

BP 2695 Bujumbura Burundi

Tél. (00 257) 77 25 75 20 E-mail : info@adisco.org -

www.adisco.org



LA VOIX DES COLLINES

N° 26-27, Mars 2023

Trimestriel d'information, de formation et d'action du monde rural



**L'AUTONOMISATION
DES FEMMES POUR
UNE TRANSFORMATION
SOCIETALE EFFECTIVE**



Sommaire

Editorial.....	3
Pourquoi l'autonomisation de la femme ?	4
Les barrières à l'autonomisation de la femme burundaise.....	5
Certaines femmes leaders témoignent.....	6
Le rôle de la femme dans la recherche de son autopromotion.....	8
Adisco : Célébration de la journée dédiée aux droits de la femme.....	15
Province Ngozi : Lancement de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité de santé.....	18
Crise ukrainienne: Les Organisations de la société civile burundaise œuvrant dans le domaine agricole tirent la sonnette d'alarme.....	21
Valoriser les terres marginales, une des pratiques agroécologiques adaptées en milieu paysan.....	25
Culture d'igname.....	27
Le GALS a sauvé la vie d'un couple à Kirundo.....	32
Le moringa ou « never die », merveille d'Afrique : pas de trop dans notre jardin.....	33

Directeur de Publication :

Libère Bukobero

Directeur Ajoint :

Fidèle Niyonizigiye

Rédacteur en chef :

Jean-Petit Havyarimana

Comité de rédaction:

, Libère Bukobero, Fidèle

Niyonizigiye, Chantal Ntima, Jean-Petit Havyarimana, Rémy Sibomana, Marie Grâce Niyizigama, Pierre Claver Ndayishimiye

Maquettiste:

Crescence Nintunze

Editeur :

ADISCO, Commune Ntahangwa, Zone Buterere, Quartier Kiyange I -Population

BP 2695 BUJUMBURA

Téléphone (00257)77 25 75 20

info@adisco.org

www.adisco.org

Retrouvez ce journal:

Au siège d'ADISCO à Bujumbura, aux bureaux des antennes ADISCO à Gitega, Bubanza et Ngozi; aux bureaux des fédérations des caféiculteurs à Bujumbura, Gitega, Ngozi, Kayanza, Kirundo; au siège de l'Union Haguruka des coopératives multifilières (UHACOM), dans les Unions des Mutuelles de santé des caféiculteurs du Burundi ainsi que les coopératives agricoles et les caféiculteurs accompagnés par ADISCO et au siège de la fédération des mutuelles de santé des caféiculteurs du Burundi (FEMUSCABU) à Bujumbura.

Editorial

Que serait la société sans la femme ?



L'autonomisation de la femme ? Parlons-en pour donner le ton au thème du présent numéro de La Voix des Collines (LVDC) intitulé « **L'autonomisation des femmes pour une transformation sociétale effective** ».

Dans les différents documents consacrés à la femme, il est clairement indiqué que l'autonomisation de la femme est un processus permettant aux femmes d'accéder pleinement à leurs droits civils et d'en jouir, de participer à la vie civique, sociale, économique et politique de leurs pays. On reconnaît que la femme a des capacités si elle veut participer à tout ce qui se passe dans la société, tout ce qui concourt à l'évolution de la société.

Non satisfaites de cette définition, certaines personnes préfèrent parler, au lieu d'influence, de domination de l'homme et de soumission de la femme.

Quoi qu'il en soit, la femme a, de tout temps, été considérée comme un être inférieur, dans notre pays et ailleurs.

La journée internationale des droits de la femme célébrée le 8 mars de chaque année n'est-elle pas venue pour dire au monde entier que la femme est un être humain digne d'être respectée, un être humain jouant un rôle primordial dans la société qui ne peut en aucun cas exister sans elle ? Ne dit-on pas que qui crée la femme crée la société ? Dans l'une de ses chansons, Jean Ferrat, chanteur français des années 1970 disait que la femme est l'avenir de l'homme. Qui peut dire le contraire ?

Parlant des sociétés africaines, Ester Boserup dans son livre intitulé *Women's Role in Economic Development* (1970) dit ceci : « *Même aux stades les plus primitifs de l'autarcie familiale il existe une division du travail au sein de la famille, les principaux critères de division étant l'âge et le sexe... Tant dans les communautés primitives que*

dans les sociétés plus développées, la traditionnelle division du travail au sein de la famille est en général considérée comme "naturelle" en ce sens qu'elle est imposée, de façon évidente et dès l'origine, par les différences de sexes » (Boserup, 1970 :15).

C'est bel et bien le cas pour le Burundi où la femme a toujours été le pilier de l'agriculture et d'autres travaux ménagers auxquels elle se donne corps et âme.

Nous pouvons affirmer que le grand souci de la femme est le bien-être de sa famille, et partant, de toute la société. C'est sans doute là une des raisons majeures pour laquelle la femme doit être tenue en considération pour ce qu'elle est et pour ce qu'elle fait pour le foyer qui est la base de toute société.

Nous aurons toujours à l'esprit cette image : tôt le matin, avant d'aller aux champs ou au travail salarié et le soir quand elle rentre chez elle, la femme s'adonne aux travaux ménagers.

Au Burundi comme ailleurs, un ministère en charge de la famille et de la promotion féminine a toujours existé. Comme on le voit, il existe un lien étroit entre la famille et la femme, les deux étant intimement liées comme les deux faces d'une médaille. C'est dire combien les institutions nationales et internationales doivent concrètement et efficacement lutter pour une véritable émancipation de la femme en allant au-delà de simples slogans observés lors de la célébration de la journée dédiée aux droits de la femme.

Un ouvrage de Skott G.L. intitulé : *La femme dans le développement, une inconnue que la Banque Mondiale apprend à découvrir* montre, de par son titre, que la femme demeure au centre de toutes les réflexions. En dépit de son rôle éminemment positif qu'elle joue dans la construction de la famille et de la société, la femme demeure une inconnue comme cela est dit dans le titre de l'ouvrage cité ci-haut.

Son autonomisation qui, comme c'est déjà dit, est un processus visant à son épanouissement et à son émancipation face notamment aux hommes dont l'égoïsme demeure le principal obstacle. Dépassons nos vieilles mentalités en cherchant des réponses que la société doit apporter aux questions de la femme notamment celles liées à sa condition féminine.

C'est de cette façon que nous réussirons à son autonomisation qui, incontestablement, est un atout pour le développement de la société. La femme attend beaucoup de nous, de même que nous attendons beaucoup d'elle.

Libère Bukobero

Directeur de Publication

Dossier

L'autonomisation des femmes pour une transformation sociétale effective

Pourquoi l'autonomisation de la femme ?

La réponse à la question ci-dessus se trouve dans la définition même de l'autonomisation de la femme clairement indiquée dans l'éditorial. C'est pour jouir pleinement de ses droits liés à son émancipation et à son épanouissement dans la société où la femme est appelée à être autonome. Indubitablement et incontestablement, la femme est au cœur des équilibres familiaux et sociaux. Les femmes sont en train de libérer leur potentiel chaque jour dans des circonstances les plus difficiles, dans des situations fragiles. Elles s'occupent de leurs familles, soudent l'unité familiale, nourrissent la famille et bâtissent des communautés. La femme joue un rôle central dans l'éducation de base des enfants qui constitue l'avenir du pays. Une femme autonome apprend à vivre pleinement et toujours consciemment. Elle ne cesse de découvrir, peut-être pour la première fois, toutes ses pressions internes et externes qui modèlent sa vie. C'est ainsi qu'elle apprend à se débarrasser des enveloppes qui l'emprisonnent. Son autonomisation est à la fois utile pour elle et pour la société comme facteur de paix et de progrès social. Imaginez, un seul instant, dans quel monde nous vivrions sans des femmes émancipées et épanouies. Nous vivrions dans un monde avec des abeilles sans reines comme disent celles et ceux qui ne manquent pas d'humour. En effet, quand une femme est autonome, cela réduit le taux de pauvreté là où elle se trouve. « Uwujja guhusha itunga ahusha umugore », dit-on. Pour gérer au mieux la maison, l'homme a besoin de sa femme. Quand une femme est autonome, son autonomisation va impacter la vie éducative de ses enfants car on se retrouve en face de deux individus qui prennent des décisions ensemble pour le bien-être de la famille qui va forcément impacter le bien-



être social. Si un père est le seul à gérer l'éducation des enfants, la nourriture, les factures, la maman est là juste pour faire la cuisine. Quand une femme est autonome, elle contribue par exemple à l'éducation de ses enfants. Donc, autonomiser une femme c'est la rendre capable de s'assumer financièrement, intellectuellement, la rendre capable peut-être de se faire de l'argent. Toutes ces choses vont contribuer en retour au bien-être de la famille et à la société. Dans notre pays, l'émancipation de la femme demeure un sujet d'actualité, même si des progrès la concernant, naturellement insuffisants, peuvent être enregistrés ici et là. Le problème de concentration des femmes dans des emplois non qualifiés était, hier, fort préoccupant dans notre pays. Aujourd'hui, il est heureux de constater que la situation a quelque peu changé. Les femmes ont désormais intégré des écoles leur donnant accès aux grands postes, que ce soit dans le secteur public ou privé il y en a même qui ont opté pour les affaires et qui opèrent dans des activités commerciales les plus modernes comme l'import-export et bien d'autres. Malheureusement, ces femmes se comptent au bout des doigts. Dans la société burundaise traditionnelle, la femme a toujours joué un rôle important dans l'économie de son pays. En effet, la journée d'une

femme dans la société traditionnelle était, comme bon nombre de burundais le savent, très chargée. Elle est la première à se lever et la dernière à se coucher. Elle participe à tous les genres d'activités: production agricole, artisanat, commerce local, sans parler des différentes tâches domestiques pour lesquelles elle consacre la majeure partie de son temps. Bref, c'est à elle qu'incombe la survie de la famille. Voilà pourquoi la femme non instruite qui, comme sa consœur instruite, demeure sous

l'influence de l'homme qui décide tout pour elle alors que c'est elle la véritable bâtisseuse de la famille et de la société en raison de ses nombreux talents que Dieu a placés en elle. N'a-t-elle pas toutes les meilleures raisons de plaider pour son autonomisation, sans laquelle elle demeurera cette inconnue à découvrir comme cela apparaît dans le titre de l'ouvrage de SCOTT cité dans les lignes précédentes ?

Les barrières à l'autonomisation de la femme burundaise

Commençons cette partie de notre dossier par une citation fort émouvante lue dans l'un des ouvrages consacrés à la femme en général : « Nous ne pouvons pas accepter d'être victime d'une nature aussi noble que d'être femme, mère et épouse ». Il s'agit d'un appel pressant lancé par cette femme qui travaille beaucoup pour le pays, au service comme au ménage, en direction des hommes dont l'égoïsme, répétons-le sans nous lasser, demeure fort malheureusement le principal obstacle de l'autonomisation de la femme. L'égoïsme est ce comportement ou cette attitude consistant pour une personne à tout ramasser vers elle en se disant : « Moi d'abord, les autres après ». C'est ce même égoïsme qui fait dire aux hommes que si la femme est un trésor, l'homme demeure le trésorier. Se croyant au centre de tout, l'homme a toujours considéré la femme comme son second, ne pouvant accepter que cette dernière occupe le haut de l'échelle. Il s'agit d'un comportement outrageant à l'égard de la femme, véritable edificatrice de la famille et de la société et qui, à ce titre, a tout le mérite de jouir pleinement de ses droits, notamment dans le cadre de son autonomisation. En effet, il y a des hommes qui sont opposés au fait que les femmes puissent se mettre à leur niveau et parler. En plus de l'égoïsme, l'ignorance des femmes, celles notamment non instruites, de leurs droits énoncés dans la charte universelle des droits de l'Homme, l'émancipation et l'épanouissement de la femme y étant soulignés à gras traits. Si nous affirmons ça, cela ne veut pas dire que toutes les femmes sont ignorantes.

Il y en a celles qui se battent pour leur autonomisation mais il y a d'autres qui sont contre ce combat et cela va plaire aux hommes. S'il n'y a pas de synergie de femmes, les hommes vont en profiter car selon leur masculinité, ce sont eux les chefs. Ils ne sont pas prêts à lâcher cette autorité qu'ils ont toujours eue. C'est pourquoi celles et ceux en charge des droits de la personne humaine, de leur protection et de leur promotion, devraient les porter à la connaissance des femmes qui n'en savent rien, principalement celles du Burundi profond, où il est malaisé de constater que les femmes non

instruites ainsi que les femmes dites battues occupent malheureusement une place de choix. Pour les femmes instruites et salariées, il est à noter que ces dernières sont aussi performantes au service que les hommes de leur formation. Mais paradoxalement, elles ne jouissent pas, ici et là, des mêmes avantages de service que les hommes en raison, revenons-y, de l'égoïsme de ces derniers désireux toujours d'exercer leur influence et leur supériorité sur elles. Pour grand nombre d'Organisations internationales ou nationales de défense des droits humains, d'Organisations humanitaires, il faut renforcer le message de protection et de promotion des droits de la personne humaine, en mettant un accent particulier sur ceux qui sont particulièrement violés y compris ceux concernant les femmes. Ajoutons de notre côté, que les Organisations en question devraient s'attaquer aux causes, en cherchant en même temps à faire lever les barrières à l'autonomisation de la femme. Nul doute que la femme burundaise y gagnerait si cette démarche salutaire était entreprise de façon efficace.

Les barrières à l'autonomisation de la femme burundaise s'appelant l'homme, il appartient à ce dernier de faire émerger en lui les qualités d'impartialité et d'honnêteté qui lui permettront de ne plus considérer la femme comme un être inférieur. Pour faire respecter la femme dans ses droits, seule la journée internationale dédiée aux droits de la femme ne suffit pas.

Il faudrait, particulièrement dans notre pays, l'organisation régulière des conférences-débat, des séminaires et ateliers sur le rôle de la femme dans la famille et la société, un rôle qui est incontestablement primordial. Il s'agirait d'un grand pas dans la bonne direction pour ce qui concerne particulièrement la levée des barrières dans l'autonomisation de la femme burundaise. Travaillons-y tous ensemble et tout ira pour le mieux en direction de l'autonomisation de la femme burundaise.

Parmi les hommes, il y en a quand même ceux qui ont déjà compris ce que c'est avoir une femme autonome



Jonathan Butoyi, époux de Madame Jeanine Nziruhire habitant en commune Giheta de la Province de Gitega se dit fier d'avoir une femme autonome. Ce couple habite la colline Kiremera de la commune Giheta. Répondant aux questions de la rédaction de La Voix des Collines, M. Butoyi se dit fier d'avoir une femme très respectée dans la localité. « Je suis fier de ma femme qui, actuellement joue un rôle important dans la communauté : elle a été élue deux fois présidente de la coopérative dont je suis membre. Aujourd'hui, elle est membre du conseil des notables de la colline. A la maison, elle contribue énormément dans les projets de développement de notre famille. Bien sûr, ça a été un combat pour que mon épouse arrive à ce stade car la pression

Certaines femmes leaders témoignent

«L'autonomisation de la femme est un processus qui est toujours possible mais ça demande de la patience et de la détermination. Par exemple, être responsable d'une coopérative n'est pas chose facile, tu dois d'abord montrer aux autres que tu es toi-même responsable. Après les gens commencent à voir à travers tes oeuvres un certain leadership et ils placent leur confiance en toi et ça te donne de la place au sein de la communauté. Pour être un vrai leader, tu ne dois pas forcément être un homme car il y en a

de la communauté et la mentalité culturelle ont beaucoup pesé sur nos épaules. Grâce aux différentes formations, j'ai fini par comprendre. Au niveau de notre colline les hommes me disent que j'ai épousé une femme intelligente et je me sens valorisé par rapport aux autres hommes de ma colline. Même si nous sommes à ce stade, je ne manquerai pas à dire que le processus d'autonomisation de la femme est un long parcours, un combat que la femme ne peut en aucun cas mener seule. Elle a besoin des appuis multiformes de son époux. C'est pourquoi je la soutiens toujours dans toutes les démarches pour que les autres femmes retrouvent leur autonomie en sensibilisant les hommes de notre colline».

même parmi les hommes qui ne sont pas en mesure d'occuper des postes de responsabilité. Pour le cas des femmes, il y a des défis qui peuvent les empêcher de bien accomplir leur mission. Par exemple, quand une femme est élue à la tête d'une coopérative, elle doit avoir peur car si on tient compte de notre culture, il était strictement interdit d'oser prendre la parole en public. On devait se résigner de peur de violer ce que nous dictait la culture burundaise. Aujourd'hui, comme la situation a un tout

petit peu changé, nous sentons que nous avons de la place car certaines d'entre nous occupent des postes de responsabilité. Par ailleurs, si des choses sont confiées à une femme, le constat est que leur gestion est bonne car elle se charge de bien gérer les choses qui lui sont confiées comme elle a l'habitude de gérer sa famille. Concernant l'autonomie financière d'une femme, il y a des choses à améliorer. Aujourd'hui, certaines femmes épargnent de l'argent, pour dire qu'elles peuvent contracter de petits crédits pouvant leur permettre de mettre en œuvre des projets.

Une femme peut par exemple investir dans l'élevage et vendre par après si elle a besoin de l'argent pour satisfaire à ses besoins. Mais, comme c'est connu de tous, l'homme est le maître de la maison ; il est le principal gestionnaire de tous les biens de la famille y compris ceux qui appartiennent à la femme et il peut en faire ce qu'il veut. Même après la récolte, une femme peut prendre une partie de la récolte pour aller la conserver à la coopérative.

Elle ne peut en aucun cas oser mettre son nom sur l'emballage. Elle met le nom de son mari alors que c'est elle qui a investi tout son temps et son énergie



Dancilla Kigeme, zone Mubuga, commune et province Ngozi

dans les travaux champêtres.

Pour arriver au stade de notre autonomie, nous devons tout faire pour que toutes les barrières culturelles soient levées. A part cela, nous devons afficher un comportement responsable et prouver aux autres que nous méritons la confiance qu'on place souvent en nous ».

«Beaucoup de choses ont été faites et des actions ont été menées dans le cadre de l'autonomisation la femme. Cependant, il y a une autre étape à franchir. Par exemple, elle peut cultiver et récolter mais force est de constater qu'elle ne peut rien faire de cette récolte sans l'aval de de son époux. Dans le domaine politique, les femmes peuvent élire et se faire élire même si certaines d'entre elles restent réticentes quand il s'agit d'élire leurs sœurs. Pour que la femme ait accès à la récolte, il faut que les hommes soient sensibilisés et que leur mentalité change. C'est vraiment dommage de voir que la femme n'a pas le droit et l'accès à la récolte alors que c'est elle qui s'est investie.

Il y a même des cas où une femme peut acheter un porc par exemple et une fois arrivée à la maison, elle trouve que le porc est vendu à son insu. Personnellement je me réjouis du fait que je suis à un stade où je peux affirmer que je suis autonome. Mais le début n'a pas été facile. Les séances de formations que j'ai suivies m'ont appris à respecter les autres et montrer ce dont je suis capable dans les projets que j'avais débutés. Aujourd'hui, mon mari a bien compris qu'avoir une femme autonome est une bonne chose.



Stéphanie Siboniyo, commune Rutegama, province Muramvya

Il essaie de convaincre ses pairs que l'autonomisation de la femme nécessite l'appui de son époux. Ce n'est pas un parcours facile et ça demande de la patience ».

L'autonomisation de la femme burundaise et le renforcement de la sécurité alimentaire

Dans les pages précédentes, il a été quelque peu de la femme rurale à laquelle incombe la survie de la famille, de par ses nombreuses tâches quotidiennes. S'agissant donc de la femme rurale, celles et ceux qui ne manquent pas d'imagination disent que c'est une femme aux mille bras en raison de ses nombreuses occupations familiales essentiellement manuelles dont elle est le principal artisan du matin jusqu'à la tombée de la nuit. La femme rurale est également cette femme des champs jouant un rôle sans égal dans la production agricole même si dans certaines tâches, elle est aidée en cela par les autres membres de la famille, il est observé que dans son vécu quotidien, la femme occupe le devant de la scène dans la survie des ménages reposant essentiellement sur la production agricole. Nous ne pouvons pas appréhender la question de la femme rurale sans parler des obstacles à l'instruction féminine. Dans notre pays, il est connu que le problème de scolarisation des enfants en général s'est posé à plusieurs niveaux. D'abord, concernant l'école primaire, depuis longtemps, le problème s'est posé en termes d'insuffisance des écoles dans toutes les régions du pays. Plusieurs enfants n'ont pas été à l'école parce que la capacité d'accueil de ces écoles était très limitée. Face à ce problème, nous savons tous que des mesures ont été prises et que des écoles ont été construites à travers tout le pays. Qu'en-est-il des jeunes filles ? Ces dernières ont connu des obstacles qui leur étaient spécifiques. En effet, au niveau de l'école primaire, la fille a été bloquée par les traditions. Dès son jeune âge, la fille devait rester à la maison aux côtés de sa mère et aider cette dernière dans ses activités quotidiennes. Il était donc impensable qu'une fille quitte la maison pendant toute la journée pour aller à l'école. Les parents, de leur côté, pensaient qu'en



allant à l'école, les jeunes filles y apprendraient les mauvais comportements. Ces dernières étaient donc obligées de rester aux côtés de leurs mères et suivre leurs conseils car, dans l'avenir, elles devaient faire la même chose en tant que mères. Disons aussi que parmi les jeunes filles qui ont pu accéder à l'école, certaines ont abandonné les études pour se marier, les parents étant souvent complices. Voilà pour ce qui est des obstacles à l'instruction féminine, lesquels ont conduit la femme burundaise à sa ruralisation, c'est-à-dire dans sa vie dans le monde rural où, comme on le sait déjà, contribue énormément au renforcement de la sécurité alimentaire en tant que pivot de la production agricole. Son autonomisation ne pourrait que l'y aider davantage, car elle ne serait plus cette femme battue, victime de l'influence injustement exercée sur elle par son mari.

De même qu'il faut plaider pour l'autonomisation de la femme instruite, de même il faut le faire en faveur de la femme rurale de qui dépend la production agricole et de la sécurité alimentaire qui ne feraient que se renforcer grâce à son autonomisation.

Le rôle de la femme dans la recherche de son autopromotion

La femme joue-t-elle le rôle dans la recherche de son autopromotion ? Répondons par l'affirmative car si elle ne le fait pas, qui d'autre le fera à sa place ? Surtout pas ceux qui parmi les hommes, constituent un obstacle à leur émancipation et à leur épanouissement, en raison de leur égoïsme, se battent farouchement pour que la femme reste soumise. La femme burundaise a été longtemps considérée comme « **femme au foyer ; inarugo ou umuzezwanzu** » ceci signifie qu'elle ne doit s'occuper que des tâches ménagères, de l'éducation des enfants et du bien-être de la famille. Ce statut lui conféré par la culture l'empêche de jouir de certains droits (économiques et sociopolitiques) et de s'acquitter des devoirs

comme tout citoyen burundais car elle est toujours soumise à la volonté et aux ordres de son époux. Comment la femme pourra alors acquérir son autonomie ? L'autonomie de la femme pourra être atteinte à travers deux voies : la première étant celle de développer une volonté politique de l'Etat qui est favorable à l'autonomie de la femme et la deuxième concerne le rôle que la femme elle-même va jouer dans la recherche de son autonomie. Comme le dit Hanluo Taihan, « *l'autonomie nous rend maître de notre destin* », la femme burundaise commence à prendre des responsabilités dans la recherche de son autonomie : elle épargne dans différentes associations d'épargne et de crédit et l'argent qu'elle

y gagne lui permet de développer de petites activités génératrices de revenus comme le petit commerce, le développement de certaines filières agricoles innovantes, etc. Aujourd'hui, chaque femme voudrait être riche, avoir des revenus et faire ce qu'elle veut de ces derniers. Pour y arriver, personne ne va lui offrir ça. L'autonomisation est un travail personnel. Il est vrai qu'aujourd'hui, il y a des initiatives qui se font ici et là et qui vont dans le sens d'autonomiser les femmes. Toutefois, ces dernières doivent comprendre que c'est une décision personnelle et un travail personnel qui doit se faire. Il revient à la femme de se battre afin d'atteindre ce niveau de bien-être et qu'elle souhaite atteindre.



Tout part du fait que c'est l'homme qui doit s'occuper de la femme, qui doit l'entretenir. Elle s'assoit et ne veut rien faire et attend tout de son mari, tout en oubliant que « la main qui donne est la main qui commande » car, disons-le plus fort, si elle croise les bras, elle finira par dépendre exclusivement de son époux. Le principe est qu'il ne faut pas tout attendre de l'homme.

Nous avons déjà parlé de la journée internationale de la femme dont la célébration, le 8 mars de chaque année, constitue pour la femme une précieuse occasion pour elle de clamer haut et fort le respect de tous ses droits, respect sans lequel son autonomisation resterait lettre morte.

Cette journée existe bien depuis longtemps, mais le combat continue, la femme demeurant sensibilisée et mobilisée pour la recherche de son autonomisation à laquelle elle aspire de façon légitime. Mais les barrières à son autonomisation, dont principalement l'égoïsme des hommes, continuent de se dresser sur le chemin de son émancipation. Aujourd'hui, parler de l'autonomie de la femme peut revêtir un caractère rebelle de la femme pour certaines personnes et un acte à saluer pour les autres. La personne autonome étant alors une personne qui décide et agit seule sans recourir à une aide, donc une personne capable de réaliser différentes activités et prendre des responsabilités, alors on conclurait sans doute que la communauté burundaise a besoin des femmes autonomes pour asseoir son développement. Revenant sur la journée du 8 mars dédiée aux droits de la femme, il sied de signaler que cette date n'est

pas une fête organisée essentiellement pour danser, boire et porter de jolis pagnes.

Encore moins, comme l'a signalé Libère Bukobero, Secrétaire Général d'Adisco dans un article sur cette journée paru dans le tout dernier numéro de ce magazine que vous avez entre vos mains, la journée du 8 mars n'est pas une occasion pour les femmes d'extérioriser les actes manqués. Cette journée devrait donc être le moment de réfléchir comment la femme devrait atteindre ce niveau d'autonomisation et d'épanouissement qui permet aux femmes de contribuer efficacement au développement du pays.

En dépit de cela, il plaît de constater que certains des souhaits des femmes, notamment salariées, sont déjà réalisés. Il s'agit notamment de la défense de la promotion féminine qui est concrétisée par l'accès progressif des femmes aux grands postes politiques.

Il s'agit aujourd'hui d'encourager les efforts déjà consentis au niveau national en vue de soutenir le processus de l'émancipation et de l'épanouissement à travers son autonomisation qui, rappelons-le, n'est que légitime pour la femme instruite de même que celle non instruite, les deux constituant une valeur inestimable pour la famille et pour la société. Au Burundi, le chemin vers l'autonomisation de la femme a connu des avancées tant au niveau économique, social que politique : un cadre légal reconnaissant les droits civils, économiques et sociopolitiques des femmes est en train de se mettre en place. Par exemple : les lois réprimant certaines pratiques qui ont été longtemps considérées comme valables par la culture sont maintenant en vigueur, la

femme burundaise peut maintenant adhérer dans des associations d'épargne et de crédit, elle peut être titulaire d'un compte en banque, elle peut fréquenter des écoles de haut niveau et embrasser les mêmes carrières professionnelles que les hommes et peut même jouer un rôle politique dans le pays.

Les femmes qui sont déjà dans des associations d'épargne et de crédit témoignent de la plus-value de ces associations car maintenant, elles participent activement dans les projets de leurs ménages, elles peuvent même acquérir des biens matériels sans compter sur l'apport de leurs maris ou leur demander de l'argent pour réaliser tel ou tel autre projet. « Commencer le chemin vers l'autonomie, demande de la détermination et la patience parce que ce n'est pas une route toute tracée car il y a des hauts et des bas et des défis auxquels chaque femme qui veut se lancer doit faire face, mais vouloir c'est pouvoir », dit madame Sifa Nihorimbere qui a accordé une interview à la rédaction de ce magazine. Cette dame de la commune Gasorwe a commencé à épargner en 2012, époque à laquelle Adisco promouvait les groupes d'autopromotion et d'entraide, IGG dans la région. « Je vendais la farine de manioc, mais après avoir partagé les fonds de la tontine, j'ai reçu une somme de 90 000Fbu pour la première fois de ma vie. De cette somme, j'ai acheté une balance pour faciliter mon commerce et j'ai même acheté une chèvre. J'ai continué mon commerce et l'épargne. Au deuxième tour du partage, j'avais plus de 200 000Fbu sur moi. Grâce à cet argent, j'ai acheté une parcelle et j'ai construit une petite maison en brique adobe.

La chèvre achetée a été une bénédiction pour moi car elle était multipaire, mais malheureusement la bénédiction n'était pas partagée avec mon mari car il m'avait ordonné de lui donner une chèvre chaque fois que la chèvre mettait bas. Pour ne pas faire échouer mon projet et vivre en harmonie avec lui, je devais lui prouver que ça marche, me comporter avec prudence et supporter les rumeurs de l'entourage, lui donner toujours de l'argent. Je l'ai aidé à acheter une moto. Quand mon mari a vu que mes projets commençaient à porter des fruits, il m'a soutenue.

A partir de ce moment, je n'ai plus subi des reproches à la maison et l'entourage a placé sa confiance en moi car aujourd'hui je suis la présidente de l'association des femmes qui font le petit commerce au marché de Gasorwe. Pour moi, le chemin vers l'autonomie est un combat. Y arriver demande à toute femme d'être déterminée, s'associer aux autres personnes qui ont des projets, entreprendre des projets sans être



découragée par des comportements des époux ou de l'entourage », conclut madame Sifa Nihorimbere.

Le cadre légal et autres efforts de l'Etat ne suffisent pas pour que la femme acquière son autonomie, la femme doit elle aussi contribuer au lieu de développer un esprit d'attentisme envers son mari. Mettons-nous aux côtés des femmes dans la recherche de leur autopromotion en prenant au sérieux tous les sacrifices qu'elles ne cessent de consentir pour que demain soit mieux qu'hier. Tant mieux pour les hommes, tant mieux pour les femmes, tant mieux pour la société. N'avons-nous pas toutes les meilleures raisons d'appuyer et d'accompagner la femme dans le rôle noble mais difficile qu'elle joue sans cesse dans la recherche de son autonomisation? Qu'attendons-nous pour mettre fin à cet égoïsme qui a toujours caractérisé les hommes? Disons OUI à tout ce qui est de nature à favoriser l'autonomisation de la femme et NON à tout ce qui y fait obstacle. C'est de cette manière qu'elle jouira pleinement de son autonomisation véritablement digne d'elle en tant qu'épouse et mère responsable au regard sans cesse tourné vers l'avenir du pays. Mais il faut une prise de conscience de la part des femmes. Qu'elles se rendent compte qu'elles ont des choses, des valeurs, des richesses à l'intérieur d'elles qu'il faut développer, extérioriser et utiliser pour le bien de la communauté.

Dossier préparé par:

Libère Bukobero

Marie Grâce Niyizigama

Jean-Petit Havyarimana

News

L'administration provinciale de Ngozi salue les réalisations du projet de promotion des pratiques agroécologiques dans les coopératives accompagnées par ADISCO (Pragrecol) et plaide pour la pérennisation de ses acquis

En date du 15 novembre 2022, il a été organisé, au chef-lieu de la province Ngozi, une journée porte ouverte sur les pratiques agroécologiques promues par le Projet de Promotion des Pratiques agroécologiques dans les coopératives accompagnées par Adisco (Pragrecol en sigle). L'administration provinciale apprécie les réalisations de ce projet et demande que tous les habitants des 298 collines que comptent les 9 communes de sa province goûtent aux fruits des acquis de ce projet. Un concours des fermes agroécologiques a été organisé à cette occasion.

Cette activité a été organisée à moins de 2 mois de la clôture du projet. Dans son discours de circonstance, Emmanuel Ntaconsanze, Gouverneur de la province Ngozi, a indiqué qu'à l'heure actuelle, l'administration apprécie à sa juste valeur la contribution du Pragrecol dans l'augmentation d'une production agricole saine. En outre, il a précisé que les réalisations de ce projet montrent clairement qu'elles mettent en avant la protection de l'environnement. Il a profité de cette occasion pour annoncer publiquement que la population de la province Ngozi reconnaît que ce projet a été d'une grande utilité. A cet effet, M. Ntaconsanze a demandé que cela ne s'arrête pas là mais que les acquis du projet soient pérennisés et que toutes les 298 collines que comptent les 9 communes de la province Ngozi puissent en bénéficier. Au moment où il s'observe des conséquences néfastes liées au dérèglement climatique, le Gouverneur de la province Ngozi a invité la population de cette province à tout faire pour que chaque ménage plante, dans son exploitation, au moins 2 arbres. Aussi, il a conseillé la population d'exploiter les marais pendant la saison sèche car l'eau y est en permanence. Il a en outre recommandé aux paysans formateurs présents de continuer de former les autres sur ces nouvelles pratiques agroécologiques d'une importance indéniable. Dans le domaine de l'élevage, cette autorité provinciale demande à la population d'élever tout au moins 2 lapins, ce qui permettra d'augmenter la production agricole car sa fumure est d'une excellente qualité. Emmanuel Ntaconsanze a également révélé que l'administration soutient fermement les Organisations qui apportent des innovations dans le domaine de l'agriculture. C'est le cas d'Adisco à travers le Pragrecol qui promeut les nouvelles pratiques agroécologiques qui font que les bénéficiaires fabriquent eux-mêmes de la fumure, ce qui diminue sensiblement le nombre de ceux qui font recours aux engrais chimiques



qui, des fois tardent à parvenir à ceux qui en font la commande. Les mêmes bénéficiaires fabriquent des biopesticides à base des plantes naturelles. Il a terminé son allocution en lançant un appel vibrant aux membres des coopératives accompagnées par Adisco d'adhérer aux mutuelles de santé communautaires.



A son tour, Libère Bukobero, Secrétaire Général d'Adisco, a relaté en quelques mots le travail d'Adisco ainsi que la zone d'intervention des différents projets mis en œuvre par cette Organisation. Adisco, a-t-il rappelé, est une Organisation de droit burundais et toutes ses interventions s'articulent sur les 5 piliers qui sont l'autopromotion, la structuration, la formation, l'appui financier et matériel ainsi que le plaidoyer. Réagissant à la demande du Gouverneur de la province Ngozi qui souhaite qu'Adisco étende sa zone d'intervention pour atteindre toutes les communes de cette province, Libère Bukobero tranquillise : « On ne compte pas abandonner les agriculteurs, nous travaillons en étroite collaboration avec l'administration ainsi que les directeurs provinciaux en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage pour développer le secteur de l'agriculture qui est le fondement du développement du Burundi ». Il a saisi cette opportunité pour indiquer qu'il est prévu un atelier national au cours duquel il est prévu la présentation d'un recueil des pratiques agroécologiques de la région des Grands Lacs.

Pour Bukobero, ce qui se fait dans cette région peut aussi se faire dans notre pays le Burundi. Il a saisi cette opportunité pour préciser que cette journée de présentation des réalisations du Pragrecol coïncide avec un concours dont les participants sont ceux qui ont essayé ces pratiques chez eux en mettant en place des fermes agroécologiques. Les participants ont par la suite suivi le témoignage de Dancilla Kigeme de la coopérative Tubamurikire. Elle a indiqué qu'actuellement, les bénéficiaires du projet produisent sans nuire à l'environnement et sans trop dépenser car ils utilisent les ressources



Le Gouverneur de la province Ngozi (1er à droite) en train de suivre les explications de l'un des couples qui a participé au concours

naturelles locales (tithonia, neem, ricin, hofe, cendre, poudre de brique cuite etc.) pour la conservation et la lutte contre les maladies et ravageurs sans oublier l'amélioration de la fertilité du sol. Elle a en outre révélé que les bénéficiaires du projet produisent suivant les planifications préétablies et que la plupart d'entre eux ne figurent pas sur la liste de ceux qui commandent les engrais chimiques.

Après, les différentes personnalités qui étaient conviées à ces cérémonies ont effectué une visite guidée des stands des meilleurs ménages modèles ciblés parmi ceux qui ont reçu un accompagnement intensif sur le développement des fermes agroécologiques depuis le début du Pragrecol. Les échantillons de différents produits ont été exposés. Parmi ces éléments exposés figurent les produits agricoles qui sont d'une excellente qualité. Les exposants ont indiqué qu'ils sont fiers de produire beaucoup en préservant la nature et en améliorant la fertilité du sol.

D'autres ont révélé que leurs conditions de vie se sont améliorées car ils ne dépensent plus l'argent dans l'achat des engrais chimiques. Cet argent sert aujourd'hui à d'autres choses, ont-ils indiqué. Les activités de cette journée ont été clôturées par la remise des prix aux compétiteurs. Martin Gahungu de la colline Nyabizinu, commune Ngozi, a occupé la première place. Les prix étaient composés de fûts d'une capacité de 100 litres (qui seront utilisés dans la fabrication des biopesticides) ainsi que d'arrosoirs.

Jean-Petit Havyarimana



Martin Gahungu et son épouse recevant le prix qu'ils venaient de gagner

Vers la mise en place d'une plateforme de tous les intervenants dans la fertilité des sols au Burundi

Une réunion d'échanges et de concertation entre les acteurs du domaine de la fertilité au Burundi a eu lieu le 14 avril 2023 au Mont Sion à Bujumbura pour plancher sur la problématique de créer ce nouvel organe consultatif.

La « dégradation des sols constitue une grande menace pour la fertilité des sols », a alerté Salvator Ndabirorere, consultant indépendant lors de son exposé sur l'état des sols au Burundi. Pour lui, la surexploitation liée à une forte poussée démographique a entraîné de nouvelles pratiques de nature à dégrader le sol. Il donne l'exemple de la dépendance de l'usage du bois comme seule source d'énergie qui va de pair avec la déforestation. Dans la région des Mirwa, note-t-il, des études de l'Isabu qui datent de 1989 montrent que 100 tonnes de terres par hectare sont emportées par des pluies chaque année. En plus de l'érosion, M. Ndabirorere

révèle que d'autres sources de dégradation des sols comme la perte de la couverture végétale ou l'usage des biomasses comme sources d'énergie sont une réalité au Burundi. Le consultant Ndabirorere a indiqué que la partie des dépressions du Moso constitue la zone la moins dégradée. Pourtant, ajoutait-il, cette partie du pays connaît un déficit hydrique. La pluviométrie y est moins abondante. Cette vulnérabilité climatique entraîne une insécurité alimentaire récurrente qui force parfois les victimes à fuir leur région. Il propose aux différents intervenants dans la fertilité des sols de mener une réflexion approfondie en vue de trouver d'autres sources d'énergie pour atténuer la ressource bois.

Pour une gestion intégrée de la fertilité des sols

Les différents intervenants ont relevé que des efforts sont consentis sur le terrain en l'absence de toute coordination. « Certaines ONG, dès qu'elles ont l'autorisation de travailler déploient

leurs personnels de façon isolée, sans même aviser les directions provinciales », regrettera Mme Vestine Nyandwi, directrice générale au ministère en charge de l'agriculture.



Les participants à cet atelier se sont engagés à contribuer dans la protection du sol



Les différents intervenants ont relevé que des efforts sont consentis sur le terrain en l'absence de toute coordination

D'après Salvator Kaboneka, chercheur et professeur d'université, une étude s'impose comme point de départ pour établir une cartographie de la fertilité des sols en vue de répertorier tous les acteurs engagés dans ce domaine. Il conseille de procéder à l'identification des zones à risque et d'agir sans tarder. «La nouvelle plateforme sera un organe consultatif ouvert à tout le monde et permettra de capitaliser les acquis », a renchéri

Alain-Gilbert Ndakoze, assistant technique à la FAO. Les participants se sont convenus de se retrouver dans un mois en vue d'harmoniser leurs points de vue. Cette rencontre avait été organisée dans le cadre du projet « TUBUNGABUNGE ISI NDIMWA » mis en œuvre par Adisco, Capad et BD avec le financement de l'Union européenne.

Albéric Ndayirukiye

Adisco : Célébration de la journée dédiée aux droits de la femme

Cette date a été marquée par un geste de solidarité en faveur de la femme rurale

Le 8 mars de chaque année, le monde entier célèbre la journée internationale des droits de la femme. Cette année, l'association Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines (Adisco en sigle), en collaboration avec ses organisations partenaires à savoir Uhaicom, Pamusab, Femuscabu, Adip, UPH et la MDE, a organisé un atelier d'échange et de réflexion sur l'autonomisation de la femme. A cette occasion, un montant de 438 000Fbu, collecté par les femmes employées de ces organisations pour contribuer à l'autonomisation de la femme rurale, a été remis au Secrétaire Exécutif de la Femuscabu.



Cet atelier avait entre autres objectifs d'évaluer les engagements pris lors de l'atelier du 08/03/2022, comprendre ce qu'on veut dire par « autonomisation de la femme », identifier les défis à l'autonomisation de la femme, identifier les actions à mener pour contribuer à l'autonomisation de la femme par Adisco et ses organisations partenaires, avoir une compréhension commune de la politique contre le harcèlement et abus sexuels en milieu de travail. Dans son mot d'ouverture, Libère Bukobero, Secrétaire Général d'Adisco, a indiqué que le mot autonomisation est souvent mal utilisé quel que soit

le domaine. Revenant sur la date du 8 mars, il a fait savoir que cette date est historique et cette journée diffère de la fête. Pour lui, cette journée devrait être une occasion de penser à ce qui peut aider à la propulsion de nos familles dont la fondation n'est autre que la femme. Il a terminé en félicitant le comité d'organisation de cette journée car le débat du jour est sensible et touche la famille et le monde entier. Tout part de la famille d'où nous avons l'obligation de la pérenniser, a renchéri le Secrétaire Général d'Adisco qui a en outre demandé de continuer à organiser ce genre de débat.

En marge de cet atelier, deux actions ont marqué la journée du 08/03/2023

La 1ère a consisté à remettre à la FEMUSCABU une enveloppe de 438 000 FBU dédiée à l'autonomisation de femme rurale. Ce montant servira au paiement

des cotisations des femmes rurales qui ont pu renouveler leurs adhésions aux mutuelles de santé communautaires. A part celles-là, même celles qui



ont eu des difficultés à payer les frais d'adhésion pendant une certaine période seront assistées. Cette somme est le résultat des contributions faites par les femmes employées des 7 organisations qui ont organisé cet atelier. Le Secrétaire Général d'Adisco a invité les hommes présents à cet atelier pour qu'ils

s'organisent et fassent un geste eux aussi et voir s'il y a possibilité de faire davantage que les femmes. La 2ème action a consisté à la remise des cadeaux « pagnes » à toutes les femmes et filles qui travaillent ou qui effectuent un stage professionnel au sein d'Adisco et dans ses organisations partenaires.



Marie Grâce Niyizigama

Kayanza : Agronomes communaux et animateurs de terrain apprennent à tester le sol

Une formation sur la caractérisation des sols a eu lieu du 28 février au 2 mars 2023 à Kayanza à l'intention des agronomes et des animateurs de terrain dans le cadre du projet « TUBUNGABUNGE ISI NDIMWA » mis en œuvre par le consortium des organisations ADISCO, CAPAD, BD, et CSA financé par l'Union Européenne.

Pour une territorialisation des connaissances

Cette formation concernait 22 apprenants constitués d'agronomes communaux et des animateurs de terrains venant de toutes les communes de la province Kayanza. Pendant trois jours, les encadreurs agricoles des communes Butaganzwa, Gahombo, Gatara, Kabarore, Kayanza, Matongo, Muhanga, Muruta et Rango ont appris des techniques qui leur permettront d'établir la qualité des sols et de diagnostiquer les problèmes de croissance des cultures et d'égouttement des champs. « Il n'y a pas de sol stérile », a indiqué Madame Lydia Kigeme, formatrice et spécialiste des sols. Pour elle, chaque sol doit être caractérisé en vue de tenir compte de son état avant d'entreprendre tout projet. « Chaque sol se détériore en fonction des aléas. La plus grande menace pour le sol, c'est l'érosion. Nous leur avons appris comment entretenir et protéger le sol quel que soit son état. Même un sol complètement dénudé et dont la croûte couvre tout peut toujours être utile. Il y a moyen de le rendre productif en utilisant surtout des fertilisants naturels », dit-elle.

En développant cette expertise, les encadreurs agricoles peuvent mieux guider les producteurs et contribuer à l'amélioration du rendement, a

La main à la pâte

Sur la colline Mudusi, zone Mbirizi de la commune Gatara, Berchmans Irakoze en compagnie de ses collègues animateurs de terrain ont procédé à la vulgarisation des différents critères de caractérisation du sol.

« En plus de la bonne qualité du sol, d'autres éléments sont indispensables pour avoir une bonne récolte. Il faut que le sol soit couvert et bien délimité par des courbes de niveau », a-t-il déclaré devant des cultivateurs réunis dans un champ soigneusement choisi pour sa fertilité. Le formateur Cyrille Hicintuka se dit très satisfait du déroulement de la formation et du niveau de performance affiché par les participants. Il note néanmoins que le chemin est encore long pour arriver à protéger le sol de manière durable. « En matière de protection des sols, en plus des connaissances agronomiques, il y a d'autres techniques comme le traçage des courbes de niveau ou l'usage des plantes fertilisantes en l'occurrence les plantes fixatrices d'azote », affirme-t-il.

A l'issue de cette formation, les agronomes



Berchmans Irakoze, agronome communal de Gatara en train d'instruire les agriculteurs

indiqué l'expert en sol M. Cyrille Hicintuka. Sous l'œil attentif des formateurs, les encadreurs agricoles décrivent la structure, la couleur, la consistance, la texture et la quantité de cailloux et de carbonates. Des échantillons ont été prélevés dans trois localités présentant des sols différents dans les communes de Gatara et Muruta.



Les agriculteurs de la colline Mudusi en train de suivre les consignes des Encadreurs agricoles

communaux et les animateurs de terrain se sont rendus dans leurs localités respectives pour partager l'expérience acquise avec les producteurs.

Albéric Ndayirukiye

Vanessa Kezimana

Province Ngozi : Lancement de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité de santé

Moins de 32% de burundais ont accès à une assurance maladie

Il est très urgent de mettre en place l'assurance maladie obligatoire compte tenu du faible nombre de burundais qui ont accès à une assurance maladie. Cela ressort d'un atelier de lancement de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité de santé organisé au chef-lieu de la province Ngozi en date du 3 novembre 2022. Au cours de cet atelier, les participants ont recommandé d'accélérer le processus de mise en place de tous les préalables nécessaires pour rendre obligatoire l'assurance maladie.



Les participants à cet atelier ont formulé des recommandations avant de se séparer

Au Burundi, moins de 32% ont accès à une assurance maladie et parmi ceux-là figurent 7,3% d'adhérents à la Mutuelle de la fonction publique. Lors de l'atelier organisé à l'occasion du lancement de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité de santé, les participants ont formulé 3 grandes recommandations dont celle d'accélérer le processus de mise en place de tous les préalables nécessaires pour rendre obligatoire l'assurance maladie au Burundi.

Cette semaine a été célébrée sous le thème « **Les mutuelles de santé, une des voies de l'extension de la protection sociale en santé** ». L'ouverture solennelle des activités de la semaine a été faite par le Secrétaire Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale (SEP/CNPS).

Les festivités ont vu la participation des autorités en

charge de la protection sociale dont les directeurs généraux du ministère de la solidarité, le directeur du Comité Exécutif de la Protection sociale, les élus du peuple, les représentants des acteurs promoteurs des mutuelles de santé, les mutualistes, les partenaires au développement, les membres du comité provinciale de protection sociale, etc. Le choix de lancer les activités dans la province Ngozi a été motivé par la présence des mutuelles communautaires de santé dans toutes ses communes. Cela étant, les effectifs des ménages adhérents restent aussi faibles : 5132 ménages adhérents avec 24.495 bénéficiaires des services offerts.

La province connaît un taux de pénétration de 4,4% de la population cible. La Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé du Burundi (Pamusab) en sigle, se réjouit du pas franchi par le Gouvernement du Burundi en matière

de protection sociale, en permettant à la population d'accéder aux soins de santé de qualité, la gratuité de soins de santé pour les moins de cinq ans et pour les femmes enceintes et les personnes âgées en situation de vulnérabilité. Les acteurs mutualistes réunis au sein de la Pamusab mettent en pratique la politique du Gouvernement. Aujourd'hui, les mutuelles sont présentes dans 101 communes avec 141 102 ménages adhérents pour l'année 2022. Les acteurs mutualistes réunis au sein de la Pamusab travaillent en synergie avec une harmonisation des services offerts aux membres. Les bénéficiaires peuvent se faire soigner dans n'importe quelle formation sanitaire où l'un des acteurs possède des conventions de partenariat.

Les mutuelles de santé viennent de mettre en place la Confédération Nationale de Mutuelles de santé (Conamus en sigle) qui a le rôle primordial d'assurer la représentation et la défense des intérêts du mouvement mutuelliste burundais. Ceux qui adhèrent dans les mutuelles se réjouissent de la proximité des infrastructures de santé, de l'équité et de la solidarité.

Il faut signaler qu'une étude sur la classification de la population vient d'être menée dans la commune Gashoho de la province de Muyinga qui a classé la population en 6 catégories à savoir: **les indigents, les vulnérables, les pauvres, les moyens, les riches et les nantis**. Si le Gouvernement pouvait faire cette étude sienne et financer son extension dans d'autres communes, on pourrait construire petit à petit le processus de Couverture Santé Universelle efficace et durable au Burundi.

Pourquoi dit-t-on qu'il est urgent de passer à la vitesse supérieure pour la mise en place de l'assurance maladie obligatoire ?

Les chiffres sont alarmants :

- Gratuité et financement basé sur les performances : 22% (surtout les moins de 5 ans et les femmes enceintes) Mutuelle de la fonction publique : 7.3 % de la population ;
- Mutuelle Communautaire de santé: 1.5 à 2% de la population cible ;
- Les mutuelles des privés : moins de 0.5%

Quels sont les enjeux majeurs déjà identifiés qui sont à la base ?

- Absence de stratégie nationale de financement de la santé ;
- Fragmentation (plusieurs régimes de couverture du risque maladie) ;

- Paiements directs de santé relativement élevés ;
- Faible couverture sanitaire ;
- Répartition inéquitable des ressources ;
- Accès inéquitable aux services de santé ;
- Faible qualité de l'offre des soins (personnel de santé insuffisant en quantité et qualité, rupture des stocks, équipements médicaux non appropriés, etc.) ;
- Faible coordination des régimes publics mais aussi privés.

Quelles sont les perspectives à venir ?

- Etendre l'étude de classification de la population selon les revenus des ménages sur d'autres régions du pays ;
- Mettre en place d'un montage national consensuel de la CSU ;
- Développer une feuille de route (quel panier de soins et services ? par quelle population commencer, échéancier etc.)
- Plaidoyer pour la Couverture Santé Universelle (CSU) et promulguer les textes législatifs nécessaires ;
- Développer une stratégie de mobilisation des fonds ;
- Elaborer une stratégie de communication de la CSU.

En conclusion, on peut affirmer que le Burundi est sur une bonne voie vers la mise en place de la CSU en vue de construire un système d'assurance maladie solide, efficace et durable. Pour cela, une architecture consensuelle d'assurance maladie avec tous les acteurs clés devrait être une priorité et une étape indispensable pour la réussite de la CSU au Burundi.

Avant de clôturer les activités de la journée, des recommandations ont été formulées et les plus importantes sont reprises ci-dessous :

1. Accélérer le processus de mise en place de tous les préalables nécessaires pour rendre obligatoire l'assurance maladie ;
2. Proposer des stratégies de financement innovant des programmes de protection sociale afin d'arriver à une CSU ;
3. Renforcer la collaboration entre l'administration locale et les mutuelles communautaires de santé pour la sensibilisation à l'adhésion aux mutuelles ;
4. Poursuivre le plaidoyer pour le financement de la classification de la population dans d'autres communes.

Pierre Claver Ndayishimiye

Kayanza et Muyinga : Les guichets uniques d'appui aux organisations de la société civile ont bénéficié d'un appui matériel d'une valeur de près de 60 millions de francs burundais



L'Organisation Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines (Adisco en sigle) vient d'apporter un appui matériel aux guichets uniques d'appui aux OSC des communes Kayanza et Muyinga, choisies comme pilote pour ce projet.

Cet appui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Société Civile Burundaise (PASCB-DUKURIRE HAMWE) financé par l'Union Européenne et exécuté par le consortium de trois Organisations à savoir Cordaid, OAG et Adisco.



Ce matériel est constitué de trois lots: équipements informatiques (desk top, imprimantes et photocopieuses) d'une valeur de 28 862 800Fbu, équipements de bureau (chaises, tables, armoires et étagères métalliques) d'une valeur de 23 151 600Fbu ainsi que du matériel didactique (papiers de format A4, stylos, classeurs, fardes, etc.) d'une valeur de 7 000 000Fbu. Honorable Amédée Misago, administrateur de la commune Muyinga qui avait rehaussé de sa présence la séance de remise du matériel destiné au guichet unique d'appui aux OSC de sa commune, salue l'initiative de cette Organisation qui vient de mettre sur les rails les activités des guichets uniques d'appui aux OSC des deux communes pilotes. Ces derniers joueront le rôle de coordination des activités de toutes les organisations de la société civile œuvrant dans les communes Kayanza et Muyinga.

Valère Niyokindi

Crise ukrainienne

Les Organisations de la société civile burundaise œuvrant dans le domaine agricole tirent la sonnette d'alarme

Les Organisations Adisco, Uhaicom, Adip et OAP ont organisé un atelier de réflexion sur l'éventualité d'une crise alimentaire à la suite de la guerre en Ukraine. Cet atelier qui s'est déroulé dans les enceintes du restaurant La Détente avait comme objectif de réfléchir sur les propositions à court, à moyen et à long terme pour limiter les conséquences de cette crise sur la sécurité alimentaire au Burundi.

La Russie et l'Ukraine sont les deux pays qui sont considérés comme les greniers du monde en blé et leur influence sur le marché des matières premières comme le blé, le maïs, le gaz et le pétrole est remarquable. Depuis le début de la crise, la perturbation des flux d'exportation des deux pays a fait craindre une crise alimentaire dans beaucoup de pays du monde en général et au Burundi en particulier. Certains pays ont tenté de prendre des mesures pour en limiter les conséquences sur les populations respectives. Les rapports des organisations internationales font état d'une éventuelle crise alimentaire dans les pays africains dont la résilience est relativement fragile et dépendant des importations. Même si le Burundi ne dépend pas beaucoup et directement des importations de la Russie et/



ou de l'Ukraine, les effets de cette guerre ont commencé à se faire sentir notamment sur la hausse des prix du pain et la pénurie du carburant.

La faible utilisation des intrants externes est l'une des moyens permettant à faire face aux conséquences de cette crise

Dans sa présentation, Déogratias Niyonkuru, Secrétaire Général d'Adip, il a indiqué que le principal facteur limitant la production agricole est la dégradation de la fertilité du sol suite à l'insuffisance de fertilisants organiques et à l'érosion. Il a donc proposé la promotion des pratiques agroécologiques résilientes au dérèglement climatique. Pour lui, il nous faudrait renforcer les actions déjà initiées par la société civile burundaise œuvrant dans le domaine de l'agroécologie et stimuler la faible utilisation des intrants externes notamment les engrais et les pesticides. M. Niyonkuru a également proposé la promotion de la diversification des polycultures intelligentes en privilégiant des cultures peu gourmandes en engrais chimiques surtout azotés notamment la



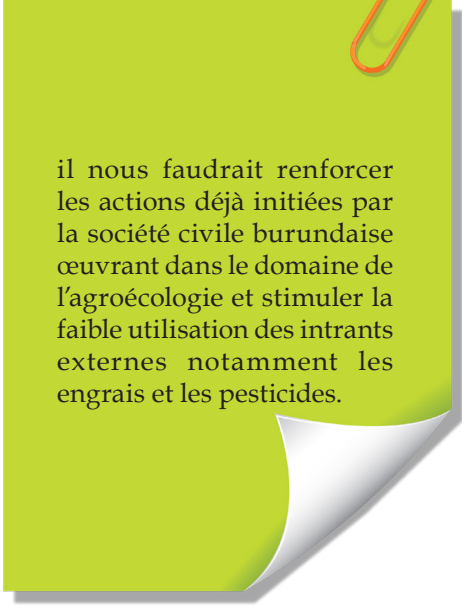
banane, la colocase, la patate douce, le manioc, etc. Quant à Léonidas Ndayizeye, professeur à l'Université du Burundi, il a été clair dans sa présentation. Pour lui, les conséquences de cette

crise sont inévitables dans le secteur agricole. Il a entre autres signalé l'augmentation des prix de certaines denrées alimentaires déjà observable sur le marché. « Avec la guerre en Ukraine, le monde agricole devra s'attendre à une hausse générale des prix de l'alimentation, y compris l'alimentation animale, qui pèserait lourd sur des filières déjà fragiles et se répercuterait sur les prix à la consommation, a fait savoir M. Léonidas Ndayizeye. A son tour, Libère Bukobero, Secrétaire Général

Des recommandations ont été formulées

A l'issue de cet atelier, les participants ont formulé des recommandations dont les principales sont les suivantes :

1. Etant donné que la guerre en Ukraine entraîne et va entraîner la hausse et la rareté du carburant et des engrais surtout azotés, les participants ont recommandé au Gouvernement de promouvoir des pratiques agroécologiques qui permettent de limiter leur usage et de faire de l'agroécologie l'épine dorsale de sa politique agricole. Il s'agit de donner la priorité à l'agriculture familiale, de valoriser les cultures traditionnelles peu consommatrices des engrais et pesticides (banane, patate douce, colocase, haricot, etc.) et qui constituent l'alimentation de base des burundais, de limiter l'usage des intrants externes (par la promotion de la fertilité organique et des biopesticides), les monocultures et les hybrides et ainsi économiser les devises raréfiés par les prix élevés de carburant.
2. Au vu de l'importance des risques encourus par le pays, et une forte dépendance envers l'aide extérieure, les participants ont recommandé de mettre en place un cadre permanent de concertation avec tous les partenaires en réactivant les GSADR (Groupes sectoriel agriculture et développement) sous le leadership du Gouvernement afin d'étudier ensemble les solutions les mieux appropriées pour faire face à la crise et améliorer l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions.



il nous faudrait renforcer les actions déjà initiées par la société civile burundaise œuvrant dans le domaine de l'agroécologie et stimuler la faible utilisation des intrants externes notamment les engrais et les pesticides.

d'Adisco a fait savoir que lorsqu'on parle de la crise ukrainienne, beaucoup de gens pensent directement que cette crise va occasionner la chute des importations de la farine et du blé, ignorant que les cours d'engrais chimiques fabriqués à base de gaz et du pétrole vont impacter le Burundi surtout pour le riz, le maïs, le haricot, le maraichage, etc. « Si on n'y prend pas garde, c'est la production locale qui risque d'être anéantie », a-t-il renchéri.

3. Afin de se préparer à faire face à des crises inattendues, les participants ont recommandé au Gouvernement d'élaborer, en concertations avec toutes les parties prenantes, (Gouvernement, producteurs agricoles, société civile, partenaires techniques et financiers) une stratégie agricole nationale (SNA) et un programme national d'investissement agricole (Pnia) qui dessinent les stratégies et les programmes à moyen et court terme pour faire face aux chocs et vulnérabilités de notre agriculture comme le recommande l'Union Africaine, le Nepad et la FAO.
4. Etant donné la hausse de prix qu'enregistrent le pain et la farine de blé, les participants ont recommandé au Gouvernement d'investir davantage dans la recherche sur le blé tendre et la promotion du consommateur local.
5. Au vu de la faiblesse des moyens dont disposent les producteurs agricoles pour améliorer la production agricole, les participants ont demandé au Gouvernement et à ses partenaires d'étudier un système de subvention directe aux producteurs agricoles, d'augmenter au moins à 10% la part du budget national consacré à l'agriculture et d'ajuster l'année spéciale agricole sur l'année fiscale.
6. Au vu de cette situation qui exige une intervention rapide, les participants ont demandé aux PTF, aux ONG, OP et OA d'intégrer dans leurs priorités des soutiens orientés vers les actions proposées ci-dessus.

Metuschellah Kezanutima

Commune Kabarore : Journée de présentation des réalisations de la coopérative Turyohorisi

Elle a coïncidé avec l'inauguration de nouveaux bâtiments de cette organisation paysanne

Les membres de la coopérative Turyohorisi viennent d'inaugurer leurs nouveaux bâtiments. C'était en date du 02/09/2022 lors de la présentation des réalisations de cette coopérative. Le conseiller socio-économique du gouverneur de la province Kayanza qui avait représenté le gouverneur dans ces cérémonies a salué le projet de construction de ces bâtiments qui, pour lui, viennent contribuer dans la bonne gestion de la récolte.

C'est fini le lourd fardeau de payer chaque mois le loyer d'un hangar de stockage qui abritait depuis des années les services de la coopérative Turyohorisi. Les membres de cette dernière viennent d'inaugurer des bâtiments qui vont abriter différents services de cette coopérative. La joie se lisait sur les visages de ses membres qui viennent de passer un bon bout de temps à dépenser de l'argent pour louer des bâtiments se trouvant à quelques mètres du bureau communal. Cette activité a été couplée à la sensibilisation aux pratiques agroécologiques.

Dans son allocution, Venuste Nduwimana, conseiller chargé du développement provincial de Kayanza, a rappelé que la culture du maïs qui a changé la vie de la population de la commune Kabarore a été vulgarisée par Adisco. Avant, la population de Kabarore consommait le maïs provenant de Rugazi, a-t-il renchéri. Il a tenu à préciser que cette Organisation a largement contribué dans le changement de mentalité. Venuste Nduwimana a saisi cette opportunité pour demander aux responsables d'Adisco d'appuyer les autres coopératives



œuvrant dans le domaine de l'agriculture toujours dans le but d'augmenter la production agricole.

M. Nduwimana a demandé aux leaders de la coopérative Turyohorisi de consolider la bonne gouvernance au sein de cette coopérative surtout en évitant le fait que des membres d'une même famille aient des responsabilités au sein des organes dirigeants de la coopérative.

Avant de terminer, il a invité la population environnante à venir stocker leurs récoltes dans le hangar de stockage de cette coopérative, ce qui lui permettra une bonne gestion des récoltes. Quant à Gervais Ntibaziyandemye, président de la coopérative Turyohorisi, il a révélé la situation de la coopérative qu'il préside. Depuis sa création, elle a connu des succès mais il y a des défis qui s'observent jusqu'aujourd'hui, a-t-il fait savoir. Parmi ces défis, il a cité notamment le manque de semences surtout celles d'igname, l'insolvabilité de certains membres de la coopérative ainsi que des membres qui ne parviennent pas à acheminer



une partie de leur récolte à la coopérative à cause de longues distances qu'ils doivent parcourir pour se rendre à la colline Songore où se trouve le siège de la coopérative Turyohorisi. Il a terminé en adressant ses remerciements à l'endroit d'Adisco et de l'administration qui n'ont ménagé aucun effort pour que la coopérative ait du ciment au moment où il s'observait une pénurie généralisée de ce produit.

A son tour, Libère Bukobero, Secrétaire Général d'Adisco, il a révélé que les activités développées par Adisco sont intimement liées à ses outils stratégiques. Il a vivement remercié l'administration pour la bonne collaboration qui l'a caractérisée depuis 2008, année de démarrage effective des activités de différents projets de cette Organisation. Son souhait est qu'elle fasse de même pour les autres Organisations qui œuvrent pour le développement de la province Kayanza. Il n'a pas manqué à féliciter l'Union Haguruka des Coopératives Multifilières (Uhamcom en sigle) pour avoir pensé à créer l'union des coopératives. D'autres qui ont été félicités ce sont les membres de la coopérative Turyohorisi.



En effet, ses membres sont caractérisés par une unité sans faille. Aussi, il a adressé ses remerciements à Broederlijk Delen, une Organisation partenaire belge qui appuie les projets d'Adisco depuis 2008 et ce, sur un soutien financier de la DGD. M. Bukobero a également révélé certaines des priorités des 5 prochaines années qui sont entre autres la promotion de l'agroécologie, la protection de l'environnement ainsi que la consolidation de la paix au sein des ménages. Il a terminé en lançant un appel vibrant aux membres de la coopérative Turyohorisi à tout faire pour aider les autres coopératives à décoller pour former par après une union communale, ce qui contribuera sans aucun doute au développement de Kabarore voire de tout le pays.

Signalons qu'à cette occasion, l'Uhamcom avait présenté certains des produits transformés par les coopératives membres de cette Union. A la fin des festivités la population du chef-lieu de la commune Kabarore et celle des environs a eu l'occasion de goûter à ces produits dont la qualité a été très appréciée.

Jean Claude Habarugira



Valoriser les terres marginales, une des pratiques agroécologiques adaptées en milieu paysan

En date du 20 mai 2022, le consortium qui met en œuvre le *Projet de Renforcement des Capacités Communautaires pour la Résilience aux Changements Climatiques (PRCCRCC en sigle)* a organisé, dans les enceintes du restaurant *La Détente*, un atelier de sélection des pratiques agroécologiques résilientes au dérèglement climatique promues en milieu paysans à travers différents programmes et partenaires. Parmi les recommandations issues de cet atelier figure la valorisation des terres marginales du Burundi pour les rendre aptes à l'agriculture.



Cet atelier organisé à l'intention des représentants des agriculteurs, des services techniques du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, de l'Isabu, de l'OBPE et Igebu ; des CGRN, de l'Administration provinciales et communales, des OSC et d'autres intervenants, avait comme objectif d'inventorier les pratiques agroécologiques jugées adaptées en milieux ruraux pour prioriser celles qui sont résilientes au changement climatique. Dans son mot de bienvenue, Libère Bukobero, un des responsables du consortium qui met en œuvre le PRCCRCC et qui s'est exprimé au nom du consortium, il a fait savoir que ce projet s'inscrit dans le cadre de promouvoir les pratiques agroécologiques résilientes au sein des dynamiques,

pour faire face durablement aux impacts des changements climatiques devenus aujourd'hui fréquents au sein des ménages ruraux en général et ceux de la zone d'action du projet en particulier. Il a en outre indiqué que dans le projet PRCCRCC, il est prévu que chaque partenaire collecte des expériences de bonnes pratiques agroécologiques résilientes au dérèglement climatique, promues ou connues au sein des organisations paysannes et des programmes/projets de développement dans sa zone d'action. Ce qui est intéressant ici, a-t-il renchéri, c'est qu'un grand pas a été franchi à travers le projet Pragrecol mis en œuvre par Adisco et les pratiques agroécologiques promues en milieu rural ont été identifiées avec appuis des partenaires techniques et financiers.

A la fin de l'atelier, les participants ont formulé des recommandations

Au Gouvernement du Burundi:

- Mettre en place un Plan National d'Investissement Agricole, PNIA, planifié et concerté ;
- Faire la coordination de tous les intervenants du secteur agricole ;

- Financer les recherches sur les cultures traditionnelles et la promotion des résultats ;
- Informer l'opinion publique sur les défis et les opportunités dans le domaine de l'agriculture ;
- Impliquer toutes les parties prenantes pour mettre en place un espace permanent de gestion des crises pouvant perturber d'une manière ou d'une autre la sécurité de la population ;
- Revoir la politique nationale qui est actuellement penchée vers la monoculture ;
- Mettre en place une stratégie de financement d'une agriculture familiale et inclure l'AF dans tous les documents stratégiques ;
- Enlever le monopole dans le secteur agricole ;
- Calculer à moyen et à long terme les effets de la crise (planification 2023-24) ;
- Étudier et planifier l'avenir de l'agriculture burundaise sur le long terme d'ici 10 ans à 30 ans ;
- Études sur les semences traditionnelles en disparition ;
- Encadrer et renforcer les filières agricoles notamment la filière blé panifiable ;
- Mettre en place un cadre permanent de concertation avec tous les partenaires (réactivation du GSADR) ;

Aux organisations paysannes et organisation d'appui

- Avoir une mission, vision, et objectifs clairs pour ne pas être ballotées par les courants de tout genre ;
- Production d'engrais azotés endogènes ;
- Valoriser les terres marginales du Burundi pour les rendre aptes à l'agriculture (Ex: terres de Mugamba, ...);
- Organiser le plaidoyer pour le soutien à l'agriculture familiale ;
- Promotion de l'agroécologie et diversification des cultures ;
- Élargir et réactiver le groupe de plaidoyer agricole, GPA ;
- Informer l'opinion publique sur les défis et les opportunités dans le domaine de l'agriculture ;
- Appui direct des organisations paysannes qui interviennent dans le secteur agricole afin d'augmenter la production ;
- Plaider pour la recherche des semences améliorées des cultures autres que le maïs et le riz ;
- Plaidoyer sur l'agriculture familiale et le consommateur local ;

Aux partenaires techniques et financiers

- Continuer à appuyer le Burundi pour le soutien à l'agriculture familiale ;
- Appuyer le cadre de concertation et de coordination des interventions.

Christophe Bigirimana

Fiche technique

Culture d'igname

1. Introduction

Communément appelé igname blanc ou igname de table, l'igname (*Dioscorea* spp) est originaire d'Asie. Au Burundi les variétés traditionnelles sont Igisunzu ou Ikire, et les variétés introduites par l'ISABU sont Ikiriga et Ighonge. L'igname est cultivée pour ses tubercules à valeurs nutritives évaluées à 23% de glucide, 2% de protéine et 0,1 % de lipide.

C'est un aliment qui fournit plusieurs vitamines et minéraux.

Les antioxydants qu'elle contient procureraient aussi plusieurs bienfaits sur la santé. L'igname peut être utilisée sous plusieurs formes à savoir la farine, cossettes, cuites. Plus sucrée que la pomme de terre, elle rentre dans la fabrication de desserts originaux (biscuits, gâteaux, crêpes). La culture d'igname constitue un nouvel espoir pour les



ménages burundais dans la mesure où il résiste mieux aux perturbations climatiques et substitue dans l'alimentation les taros décimés par les viroses et les maladies fongiques.

2. Exigences écologiques

- L'igname préfère des précipitations supérieures à 1500 mm, avec une saison pluvieuse d'au moins 5 mois. Elle se développe bien dans les régions à moins de 1500m d'altitude, avec un bon ensoleillement. Sa température optimale se situe entre 23 et 25°. L'igname préfère des sols profonds, perméables et riches en humus.
- L'igname tolère une faible pluviométrie d'où elle fait partie des cultures de résilience aux chocs climatiques.

3. Conduite de la culture

- Le labour s'accompagne de la préparation des buttes de 20 à 45 cm de hauteur et 0,8 à 1,2m de diamètre.
- Les semences sont des tubercules entiers ou des fragments de tubercules coupés en morceaux de 200 à 350 g, comportant suffisamment d'écorce et au minimum un œil. Après découpage, il faut tremper ces morceaux dans une solution d'eau + fongicide (Manèbe ou benlate) et sécher pendant 24 à 48 heures à l'ombre avant de les semer. On peut également les enrober avec de la cendre immédiatement après découpage afin de faciliter la cicatrisation. Laisser sécher pendant 2 jours dans un endroit sec, ombragé, et ventilé. Il est conseillé de procéder par la pré-germination en pépinière, 15 à 30 jours avant la pluie, en vue d'améliorer le taux de reprise et de repérer et d'éliminer les

fragments qui ne germent pas.

- Le semis se fait juste au début de la saison des pluies en octobre aux écartements variant de 0,8m X 0,8m à 1,5 m x 1,5m.
- La fertilisation organique consiste en un apport de 0,5 à 1 kg par pied, soit 10 à 15 tonnes/ha de fumier ou de compost. La fertilisation minérale se réfère à la formule 12-6-20 avec une dose de 10 à 20 grammes par pied.
- Faire le paillage, sarclage et tuteurage à raison d'un tuteur de 2-3m par pied.
- Après la culture d'igname, vient souvent les céréales (maïs ou sorgho). Dans le système d'association, l'igname peut être associée avec le manioc, le maïs, le haricot, le gingembre, l'arachide, la patate douce,

4. Récolte et rendement

- La récolte a lieu 7 à 8 mois après le semis, lorsque la partie aérienne jaunit et se dessèche.
- Le rendement rapporté est de 5 à 12 tonnes à l'hectare. Il peut cependant atteindre 23 tonnes à l'hectare selon l'espèce et la variété.
- Lors de la récolte, il faut veiller à ne pas blesser les tubercules. Après la récolte, il ne faut pas laisser les tubercules traîner au champ en plein soleil. Selon la variété, la récolte peut avoir lieu une ou deux fois par an.

5. Importance économique de la culture

- L'igname est un aliment de base en Afrique, continent qui représente plus de 90% de la production mondiale. Sa consommation était estimée à plus de 40kg/an/habitant en 2004. Selon la FAO (2016), le premier producteur d'igname est le Nigéria (35 618 420 tonnes), devant le Ghana (7 074 574 tonnes).
- La culture d'igname n'est pas nouvelle

au Burundi mais la situation actuelle de changement climatique et la disparition de la colocase et manioc suite aux maladies fait que les ménages burundais se lancent à l'intensification de cette culture et à l'intégration de celle-ci dans leurs habitudes alimentaires. Son prix sur le marché se réfère à celui des taros.

Son compte d'exploitation prévisionnel sur 10 ares/an est le suivant :

Libellés	Unité	Quantité	PU	PT
Paniers	pièce	4	3 000	12 000
Fumier	sac de 50kg	25	5 000	125 000
Semences	kg	25	1 200	30 000
Tuteurs	pièce	1000	300	300 000
Location parcelle	are	10	15 000	150 000
Main d'œuvre labour et buttage	hj	10	3 000	30 000
Main d'œuvre plantation	hj	10	3 000	30 000
Main d'œuvre sarclage (2)	hj	10	3 000	30 000
Main d'œuvre tuteurage	hj	10	3 000	30 000
Main d'œuvre récolte	hj	10	3 000	30 000
Sous total				767 000
Imprévis (10%)				76 700
Total des dépenses				843 700
Récolte moyenne= 175kg/are,		Prix moyen à la récolte=800F/kg		
RECETTES/10are	kg	1750	800	1 400 000
BENEFICE sur 10 ares				556 300

Références bibliographiques :

1. https://www.passeportsante.net/fr/Nutrition/EncyclopedieAliments/Fiche.aspx?doc=igname_nu. Visité le 4 mars 2020
2. FAO et OMS. 2017. Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires Comité du codex sur les fruits et légumes frais. Propositions de nouveaux travaux : CX/FFV 17/20/9. 36p
3. CORNET. 2005. Systèmes de cultures associées à base d'igname et gestion des plantes adventives. 30p. https://agritrop.cirad.fr/533636/1/document_533636.pdf
4. Ministère de l'agriculture et de développement rural du Cameroun. 2007. Guide des techniques de production et de conservation de l'igname. 30p

Dynamiques paysannes

« Je m'appelle Emmanuel NDUWAYEZU. J'habite la colline Kibimba de la zone Kabanga où j'exerce mon métier de réparateur de téléphones mobiles avec l'appui du CALYD.

Au départ, je n'avais vraiment rien en termes de moyens financiers. Par après, j'ai eu la chance d'exercer ce métier après une formation que j'ai suivie chez Glice.



Cela a été possible grâce à l'intervention d'ADISCO qui s'est fortement impliquée pour que je suive cette formation. Pendant toute la période de formation, j'ai appris comment réparer les appareils électroniques comme les postes de radio, les postes téléviseurs, les ordinateurs et bien d'autres. Après cette formation, les responsables du projet CALYD n'ont pas voulu que les connaissances acquises tombent à l'eau. On m'a prêté de l'argent pour démarrer mon projet. Le montant du prêt s'élevait à 2 510 000 Fbu et ça m'a aidé dans l'achat du matériel de réparation ainsi que des pièces de rechange des téléphones mobiles et leurs accessoires.

Par la suite, on m'a appris comment bien gérer l'argent et j'ai ouvert un compte bancaire. Après, on m'a suggéré d'adhérer à la coopérative d'amélioration de l'habitat rural et à une mutuelle de santé. Aujourd'hui, toute ma famille se fait soigner facilement.

Au stade actuel, j'ai 3 employés permanents qui gagnent leur vie grâce à mon entreprise. Une autre chose que je peux dire est que je n'exerce plus mon métier dans une maison de location. J'ai acheté ma propre maison, un ordinateur portable ainsi que des objets de sonorisation qui me procurent de l'argent lors de l'organisation de certaines cérémonies. A part ça, j'ai construit une maison dans laquelle j'habite avec ma famille. Aussi, j'ai acheté une

vache et des porcs et tout ça c'est grâce au CALYD. Mon projet a connu des succès à tel point que j'ai encore une fois approché mon accompagnateur qui m'a avalisé dans une banque auprès de laquelle j'ai contracté un crédit de 10 600 000 Fbu. Ce montant m'a aidé dans la création de 2 entreprises dans une autre province. Je salue l'apport du CALYD qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui. C'est ce projet qui a sensiblement transformé ma vie sans oublier celle des autres car, comme je l'ai déjà dit, j'ai des employés permanents.

Je suis aussi fier de contribuer au développement du pays car je paie régulièrement des taxes et impôts. Mon capital s'élève aujourd'hui à plus de 25 000 000 Fbu! Mon rêve est de devenir un grand entrepreneur capable d'embaucher plusieurs employés.

Je saisis cette opportunité pour lancer un appel vibrant aux autres jeunes qui suivent des formations pareilles à celles que j'ai suivies. Qu'ils aient un cœur serein et qu'ils suivent à la lettre ce qu'on leur apprend. Cela leur permettra d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent. Ce n'est pas un mensonge, c'est ce que j'ai fait personnellement pour arriver au stade auquel je suis aujourd'hui».

Jean-Petit Havyarimana

Jeanine Nziruhire, une femme leader qui a sauvé la coopérative TERUJIMBERE

Le siège de cette coopérative se trouve à Ruhanza, à quelques mètres seulement du chef-lieu de la commune Giheta, province Gitega. Les travaux de construction des locaux ont été financés à travers l'un des projets mis en œuvre par Adisco. L'idée de construction de ces locaux date de très longtemps. Quand Jeanine Nziruhire a été élue pour la première fois au poste de la présidence de la coopérative TERUJIMBERE en 2019, cette coopérative n'avait pas des locaux, elle n'avait même pas un petit lopin de terre. Jeanine Nziruhire a fait face à de nombreuses difficultés dès son entrée en fonctions.



La coopérative était au bord du gouffre. Quelques jours après son élection, cette dame de la colline Kiremera a initié beaucoup de changements en dépit de nombreux défis dus au fait que ses prédécesseurs ne lui facilitaient pas la tâche. Sa première réalisation fulgurante a été l'achat d'une parcelle dans laquelle elle comptait construire des locaux de la coopérative. Une commission de 550 kg de maïs que la coopérative a perçue sur la récolte des agriculteurs stockée à la coopérative, telle est la source des 3 000 000Fbu que la coopérative a payé comme avance d'un montant payé pour l'achat d'une dans laquelle sont construits les locaux de la coopérative. Nous vous laissons le soin de lire l'intégralité de l'entretien qu'elle a accordé à la rédaction de La Voix des Collines où elle a indiqué que les membres d'une coopérative sont les garants de la prospérité et de la faillite de leur coopérative. "La coopérative TERUJIMBERE a connu des difficultés depuis ma première élection à la tête de cette coopérative en 2019. Elle était au bord de la faillite. Tous ses comptes bancaires étaient vides à tel point que même la coopérative n'avait payé que la moitié des frais d'adhésion à l'Union Haguruka des Coopératives Multifilières (UhaCom en sigle). Au cours de la même année, tout le stock de la coopérative a été vandalisé. Ce cas a été difficile à gérer et Dieu merci nous avons pu sortir de cette crise. Quand le hangar de stockage a été vandalisé pour la première fois, il y avait parmi les biens volés des choses dont on n'était pas en mesure de rembourser aux propriétaires et c'est le cas du haricot. Grâce à l'appui de notre accompagnateur (Adisco), nous avons réglé le cas. En 2020, nous avons

reçu une commission de 550 kg sur le stockage du maïs. Par après, j'ai fait des analyses en rapport avec l'argent qu'on dépensait pour payer le loyer, le personnel et je me suis dit que la coopérative ne se développera jamais si elle n'a pas ses propres locaux. Quelqu'un nous a dit qu'il y a une parcelle à vendre et on nous a demandé de payer une avance de 3 000 000Fbu. Nous avons tiré cet argent de la vente des 550 kg de grains de maïs. Notre accompagnateur nous a fait un prêt de l'argent que nous avons remboursé en 3 tranches. A ce moment, les membres ont dit que finalement ils venaient d'avoir une femme leader car pendant les 7 ans de l'existence de la coopérative TERUJIMBERE, elle n'avait aucune portion de terre. Certes, notre coopérative commençait déjà à se relever mais elle a connu une des pires des difficultés que je n'oublierai jamais. Le propriétaire de la maison est venu nous dire qu'il y a des arriérés dans le paiement du loyer. J'ai été surprise parce ce que cette question n'avait pas été évoquée lors de la remise et reprise. Il a porté plainte en disant que la coopérative lui doit 2 500 000Fbu. Je n'ai pas eu d'arguments pour convaincre le tribunal qui nous a par ailleurs imposé un paiement de 500 000Fbu de plus en guise de dommages et intérêts et les auteurs de tous ces problèmes que nous avons connus ne sont que les anciens membres des organes dirigeants de la coopérative qui n'ont jamais compris qu'à la fin de leur mandat, ils doivent partir pour laisser la place aux nouveaux organes élus. Ils ne m'ont jamais laissée travailler en toute tranquillité.



Quand ils ont appris que la coopérative vient d'acheter une parcelle, ils sont venus dire qu'il y a une route qui passe à l'intérieur de la parcelle.

Après j'ai fait recours à l'administrateur qui a vite réglé le problème en disant que cette route ne menait nulle part et d'ajouter que le projet de construction des locaux de la coopérative vient contribuer au développement de la commune. Aujourd'hui, on y a construit de jolis bâtiments grâce à l'appui technique et financier de l'un des projets mis en œuvre par notre accompagnateur. La base de tout ce projet n'est autre que les 550 kg de grains de maïs. Les anciens membres des organes dirigeants de la coopérative n'ont pas baissé les bras : ils ont volé les pierres que nous n'avions pas utilisées lors de la construction des locaux. J'ai convoqué une réunion et nous avons pris la décision de les faire emprisonner. Après avoir reconnu la faute, ils ont été libérés et ont remis ce qu'ils avaient volé. Tout ce que j'ai appris à travers ce que nous avons connus comme problèmes, c'est que les membres d'une coopérative sont les garants de la prospérité et de la faillite de leur coopérative. Il y a eu un autre cas de vol d'intrants agricoles que nous vendions à Kibimba. Ce projet n'a duré que 2 mois avant que les voleurs ne commettent leur sale besogne. Nous avons pris le reste et on a délocalisé ce projet et les choses ont bien marché. La coopérative a connu des moments difficiles mais quand même nous avons progressé. Le problème c'est que le peu d'argent que nous

gagnons reste utilisé dans le remboursement de l'argent qui ne nous avait pas été communiqué. Comme nos prédécesseurs ne déclaraient pas auprès de l'OBR, ce dernier nous a dit dans un premier temps que nous lui devons 700 000Fbu et après nous avons été informés que nous lui devons 11 000 000Fbu. Grâce au plaidoyer de celui qui aidait les coopératives du Kirimiro dans les procédures de déclarations, nous avons eu l'information nous disant que nous allons payer 150 000Fbu seulement. Concernant les arriérés du loyer, nous sommes en train de rembourser progressivement même si, à y voir de près, il y a de l'escroquerie car l'ancien président de la coopérative ne peut en aucun cas témoigner en faveur du propriétaire de la maison qui abritait les services de la coopérative. Le tribunal a failli saisir les biens de la coopérative mais j'ai carrément refusé car tout ce que nous possédons reste la propriété de l'accompagnateur. Le propriétaire de ladite maison a fini par comprendre car il est lui aussi membre de la coopérative et il sait lui-même qu'il n'a pas contribué pour acheter les biens de la coopérative. Tous les maux auxquels nous avons fait face ne nous ont pas découragés et c'est pour cette raison que les activités de la coopérative vont bon train. Ce n'est pas chose facile d'être un leader, il faut travailler avec dévouement à tel point que les gens disent, après ton départ, que ton passage reste vivant ».

Jean-Petit Havyarimana

Le GALS a sauvé la vie d'un couple à Kirundo

Après la formation qu'ils ont reçue, les imyambiro y'iterambereridakumira ont commencé à former leurs voisins. Deux fois par semaine, ils se rencontrent dans un buisson non loin de leurs ménages pour apprendre les outils du GALS. Des changements au sein de ces ménages qui bénéficient actuellement de cette formation sont remarquables comme le témoigne ce couple de Murasandonyi Sylvestre et Mutetiwabo Espérance. La femme a été la première à sensibiliser son époux pour suivre la formation malgré les 10 années de silence dans leur couple. Elle raconte ce qui s'est passé : « Quand la première formation a eu lieu, je gardais le bébé de l'une des participantes, mais à travers la fenêtre je pouvais entendre ce qu'on disait dans la salle de formation. C'était intéressant, je trouvais cette formation comme la solution à mes problèmes : 10 ans sans dialoguer avec mon partenaire, encore moins faire des relations sexuelles. Nous avons 3 enfants, mais à cause du mauvais comportement de mon époux qui rentrait toujours ivre sans prendre des responsabilités en tant que père et époux, j'ai décidé de rompre tout contact avec lui. Après la formation, j'ai été soulagé d'entendre qu'il y aura d'autres séances de formation, alors, j'ai dit ouf ! Cette fois-ci je serai avec mon époux ! Arrivée à la maison, j'ai essayé de le convaincre à participer à ces séances, il a accepté et nous avons commencé. L'outil de diamant de rêves a été pour nous la porte d'entrée, chacun a dit ce qu'il attend de l'autre et nous avons pris des engagements pour changer notre vie de couple. Après quelques jours,



mon époux commença à se laver, à rentrer tôt à la maison et à me parler doucement. Deux mois après, j'ai décidé de renouer les relations intimes avec lui, maintenant, nous avons un bébé d'un mois. Grâce au GALS, nous avons sauvé notre couple après 10 ans de calvaire. Vive le GALS !



Grâce au GALS, la vie de Mme Espérance Mutetiwabo et son mari a complètement changé.

En pratique...santé

Le moringa ou « never die », merveille d'Afrique : pas de trop dans notre jardin

Le Moringa est un arbre originaire de l'Inde, dans les vallées au Sud de l'Himalaya. Appelé aussi « Ne meurt jamais » (« Never die » en anglais), il n'est que peu affecté par les conditions climatiques et peut être cultivé autant sur un sol riche que sur un sol pauvre. Il croît plus rapidement lorsqu'il est semé et peut également se régénérer par lui-même, après une coupe très sévère. Appelé également arbre de vie, le moringa est une plante médicinale qui possède une grande quantité de vitamines et sels minéraux riches en propriétés antioxydants et anti-inflammatoires. Il

est doué de vertus thérapeutiques hors du commun. Cette plante a été utilisée pour soigner certaines maladies respiratoires, diminuer l'angoisse, perdre du poids, et encore pour contrôler la concentration de glucose dans le sang chez les diabétiques. Toutefois, il y a peu d'études qui prouvent tous les bénéfices, il manque la description des doses minimales, ainsi que les détails de leur sécurité pour un usage humain. Le nom scientifique du moringa est *Moringa Oleifera*, La partie la plus utilisée c'est la feuille.



Source de la photo : Internet

Possibles bienfaits du moringa

Le moringa est une plante qui a de nombreuses propriétés médicinales. Il est un excellent ajout à votre régime quotidien. Selon quelques études scientifiques le moringa peut être efficace pour :

1. Augmenter la capacité respiratoire

Certaines études indiquent que cette plante pourra être capable de soulager des symptômes de maladies respiratoires chroniques, comme l'asthme, parce qu'elle aide à augmenter les concentrations d'hémoglobine, et de cette façon, augmenter aussi l'oxygène qui circule dans le sang.

2. Un allié contre le diabète

L'extrait de feuille de moringa en poudre est efficace dans la réduction des taux de lipides et de glucose et aide à baisser le taux de sucre dans le sang et le cholestérol tout en améliorant la protection contre les dommages causés aux cellules du corps humain.

3. Protéger le cœur

Comme le moringa est riche en fibres, il peut aider à diminuer l'absorption du cholestérol dans l'intestin et aussi réduire la formation des plaques de graisse dans les artères, et donc, baisser le risque de maladies cardiovasculaires. En plus, dû à son effet antioxydant, le moringa pourra aussi éviter ou diminuer l'inflammation dans l'organisme, ce qui contribue à la santé du cœur.

4. Contrôler la tension artérielle

Du fait de la présence de tocophérols, de polyphénols et de flavonoïdes dans sa composition, le moringa pourrait participer à contrôler la tension artérielle, puisque ces substances ont un effet vasodilatateur, qui aide les vaisseaux sanguins à se détendre et ainsi améliorer la circulation sanguine.

5. Prévenir et combattre l'anémie

Les feuilles du moringa ont une grande quantité de fer (105 mg pour chaque 100g), ce qui peut favoriser la formation de globules rouges et de cette façon augmenter la quantité de l'hémoglobine dans le sang. Ce fait peut aider dans le traitement de l'anémie, surtout dans l'anémie causée par manque de fer.

6. Augmenter les défenses immunitaires

Dans sa composition, le moringa a la vitamine C, des polyphénols et le bêta-carotène, des substances ayant un potentiel pour renforcer le système immunitaire, en augmentant les défenses naturelles de l'organisme.

7. Améliorer le système gastrointestinal

La consommation de moringa pourra prévenir et faciliter le traitement des ulcères de l'estomac, ainsi que combattre la constipation, à cause des grandes quantités de fibres.

En plus, l'effet vasodilatateur du moringa peut aider dans le traitement des hémorroïdes, vu que stimule la circulation sanguine.

8. Prévenir l'apparition du cancer

Certaines études semblent indiquer que le moringa a des propriétés anticancéreuses, car il semble stimuler la destruction des cellules cancéreuses, notamment dans le cancer du sein et intestin.

9. Diminuer les symptômes de la ménopause

Étant donné que le moringa aide à contrôler les taux d'inflammation et stress oxydatif pendant ce période, cette plante pourrait aider à maintenir les taux d'hormones pendant la ménopause, en réduisant l'intensité des symptômes.

Comment consommer le moringa

Le thé de moringa n'est pas assez étudié pour démontrer son efficacité et sécurité. Cependant, les experts indiquent que pour les personnes déjà habitués à consommation de thé de moringa, la quantité conseillée est de maximum 2 tasses de thé, ou 500ml.

Effets indésirables et contre-indications

Il peut exister des effets indésirables dû à la consommation du moringa, comme des nausées, des vomissements et diarrhées. Il est recommandé d'éviter la consommation des racines et ses extraits, sans le conseil d'un professionnel, car ils contiennent des substances toxiques que lorsqu'elles sont utilisées en quantités excessives peuvent provoquer une paralysie, y compris même un décès.

L'apport de moringa n'est pas conseillé chez les femmes enceintes et allaitantes car cette plante médicinale peut interférer dans la grossesse et aussi dans la production de lait maternel. Les personnes ayant des problèmes de thyroïde doivent éviter la consommation de cette plante, car elle semble affecter la production d'hormones thyroïdiennes.

Sources :

1. <https://www.tuasaude.com/fr/moringa/#:~:text=Les%20propri%C3%A9t%C3%A9s%20possibles%20du%20moringa,antimicrobienne%2C%20h%C3%A9pato%20protectrice%20et%20cicatrisante>
2. <https://www.senegal-export.com/le-moringa-ou-nebeday-merveille-d,124.html>





**Appui au Développement Intégral et à la Solidarité
sur les Collines**

**Commune Ntarangwa , Zone Buterere, Quartier
Kiyange I-Population**

BP 2695 BUJUMBURA

Téléphone (00257) 77 25 75 20

info@adisco.org

www.adisco.org